

Rodez, le 19 février 2026

N Ref. : JELM/SR/FD 26-010

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

Le quorum exigé lors du comité syndical du 12 février 2026 n'ayant pas été atteint, j'ai le plaisir de vous convier à une nouvelle séance publique, le :

Mardi 3 mars 2026 à 15h00
à la Chambre d'Agriculture de Rodez
Salle 1 – Niveau -2
(Bât Bleu, en face le PETR)



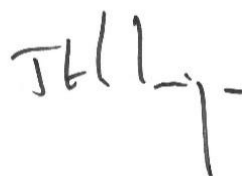
L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- SCoT : Prescription de la modification simplifiée n°1 du SCoT Centre Ouest Aveyron
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président,

Jean-Eudes LE MEIGNEN



L'information concernant vos données personnelles nous a été transmise par votre collectivité ou par vos soins